Date : 02/07/2020
Heure : 23:46:04
Journaliste : Céline Eymery

www.tourmag.com
Pays : France
Dynamisme : 11

Visualiser l'article

Voyages scolaires : les opérateurs tirent (très fort) la sonnette d'alarme!

Il y a urgence pour les spécialistes des voyages jeunes

Les opérateurs spécialistes des voyages scolaires ne savent plus comment alerter le gouvernement sur l'urgence de leur situation. Ils attendent des consignes claires, uniformes et conjointes de l'Education Nationale et des rectorats pour l'année 2020-2021. Il y a urgence à deux mois de la rentrée, car depuis le 29 février 2020, les voyages scolaires restent interdits jusqu'à nouvel ordre... De quoi plomber non seulement la saison 2020, mais aussi 2021.

Tous droits réservés à l'éditeur

Les opérateurs de voyages scolaires sont dans le brouillard, sans nouvelles du Ministère de l'Education Nationale sur la possibilité d'organiser ou non des voyages pour l'année scolaire 2020 - 2021- DR : Depositphotos, ArturVerkhovetskiy

C'est un véritable signal d'alarme que les opérateurs spécialistes des voyages scolaires souhaitent envoyer au gouvernement.
Dans un courrier adressé à Jean-Michel Blanquer, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse le 25 juin dernier, l' Unosel (Union Nationale des Organisations de Séjours Educatifs, Linguistiques et formation en langues) demande au gouvernement " **de se positionner au plus vite de façon positive** afin d'encourager les établissements scolaires à réenclencher l'intérêt pour les voyages scolaires."
En effet, ces derniers sont interdits jusqu'à nouvel ordre depuis le 29 février 2020 par le Ministère de l'Education nationale, en raison de la crise liée au coronavirus.
"Nous ne pouvons pas nous projeter, regrette Maxime Rey, directeur de VTO Voyages. Les établissements scolaires ne savent pas s'ils pourront voyager à l'automne ou en 2021, ni comment ils pourront voyager. Il y a une totale absence de cadre sur les éventuels protocoles à mettre en place et de consignes. Aucune décision n'est prise".
Un désarroi partagé par Aline Laillé, directrice de Vefe : "nous n'avons aucune réponse. Ce n'est absolument pas leur priorité mais ce silence écrase nos métiers. Les établissements, les parents d'élèves sont frileux, nous avons besoin d'un signal fort".
Ce que veulent ces opérateurs, **c'est une réponse claire, uniforme et conjointe du ministère et des rectorats** "afin d'éviter les directives individuelles", ajoute Jean Burdin, PDG du Groupe Go&Live et administrateur de l' Unosel.

Un gros enjeu pour septembre, octobre et novembre

L'enjeu pour les opérateurs ce sont les mois de septembre, octobre et novembre qui engrangent près de 80% des commandes pour l'année.
" Si nous loupons cette période, ce sera la catastrophe ", s'inquiète Aline Laillé.
Une crainte partagée par Maxime Rey. " Déjà en juin l'année dernière nous avions enregistré des demandes : près de 700 ! Aujourd'hui nous en avons une petite quarantaine que nous avons du mal à traiter car nous n'avons pas les tarifs, ni de cadre donné par le gouvernement".
Un recul des demandes constaté aussi chez Vefe, qui accuse une baisse de 85% des demandes de devis pour 2021.
Outre l'absence de visibilité, les opérateurs accusent déjà une année 2020 quasi blanche. Au sein cette union, 80% des organismes estiment avoir perdu **plus de 70% de leur chiffre d'affaires sur 2020 par rapport à 2019** .
Pour illustrer cette chute de l'activité, VTO Voyages va passer de 20,4 M€ de chiffre d'affaires en 2019... à 1,4 M€ ! Chez Go&Live, le recul du chiffre d'affaires est de 90%.
Un effet ciseaux qui fait craindre des défaillances l'an prochain.

Un effet ciseaux qui pourrait entraîner des défaillances en 2021
" L'ordonnance sur les avoirs nous aide à passer l'été, mais le gros de la crise, ce sera l'année prochaine si rien ne bouge, 2021 pourrait être catastrophique ", estime Jean Burdin.
Mais pour ces opérateurs, l'ordonnance n'était pas la bonne réponse à leur métier. Eux militaient pour la création d'une caisse de compensation.
" L'ordonnance n'est qu'un couvercle sur la marmite ", estime Maxime Rey, car " elle préserve nos trésoreries mais il faudra rembourser dans 18 mois".

Tous droits réservés à l'éditeur

Constat partagé par Aline Laillé : "compte tenu des incertitudes, nous avons annulé tous les reports sur la basse saison entre septembre et décembre 2020, et les reports sur 2021 sont très peu nombreux. La majorité des établissements vont attendre le remboursement que nous effectuerons sans aucune marge ".
Voire en affichant quelques pertes ! Car les fournisseurs et réceptifs sont bien souvent payés avant le départ, et les acomptes versés ne pourront pas tous être récupérés. " Certains ne sont pas obligés de rembourser car les lois ne sont pas les mêmes dans tous les pays et puis d'autres auront certainement mis la clé sous la porte ", argumente le directeur de VTO voyages.

Le Ministère de l'Education Nationale reste muet

En hibernation grâce aux mesures gouvernementales (chômage partiel, exonération des charges...), les entreprises arrivent à faire le dos rond, mais jusqu'à quand ?
" Si ces aides sont maintenues, cela nous donnera une bouffée d'air ", estime Jean Burdin... **mais en attendant, c'est un message fort de la part du gouvernement qui est attendu.**
Contacté par nos soins, un porte-parole du Ministère de l'éducation Nationale nous indique que **le sujet devrait être abordé dans la circulaire de rentrée qui devrait être publiée d'ici la mi-juillet.**
En attendant, les opérateurs continuent leur combat et tente de mobiliser les politiques de leur région. Le Président de la région Normandie, Hervé Morin, sollicité notamment par Aline Laillé, a écrit à Jean-Michel Blanquer.
VTO Voyages, Verdié Voyages ou Go&Live (et d'autres) tous basés dans l'Aveyron, ont alerté leur député Stéphane Mazars. Ils se mobilisent également pour décrocher une rendez-vous au rectorat de Toulouse.
Pour l'instant **le Ministère de l'Education Nationale reste muet.**
L' Unosel rappelle qu'au-delà de la catastrophe économique, "pour encore beaucoup d'élèves, le voyage scolaire est la première et unique opportunité de partir à l'étranger. (...) Il est une opportunité exceptionnelle, pour tous les élèves, de connaitre un autre pays et de s'ouvrir sur le monde."

Tous droits réservés à l'éditeur